

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°9 • Août 2003

**Résistons ensemble c/o CiCP, 21ter, rue Voltaire, 75011 Paris
Contact et inscription à la liste de diffusion, écrire à : resistons_ensemble@yahoo.com**

Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires.

Sarkocratie

Et ça ne s'arrête pas. Une loi "sécuritaire" est votée c'est l'autre qui la suit : la "sécurité intérieure" de Sarkozy-Raffarin a emboîté le pas à la "sécurité quotidienne" de Vaillant-Jospin, puis on a eu la loi Perben sur la procédure pénale, la loi sur l'immigration, sur le droit d'asile, on en oublie ? Puis on disait, il y en a trop, ils n'oseront pas les appliquer, la France, la "patrie des droits de l'homme", ne fera pas ça. Mais si, si, pas seulement ils le font, mais ils en rajoutent une couche tous les jours. Après les profs, les postiers, les cheminots grévistes de mai-juin, en juillet on continue : c'est le visage écrasé de l'intermittente à Rouen, les matraques parlent aux squatters de Paris, c'est la main arrachée d'un raveur en Bretagne, c'est le tabassage, à l'abri des regards, dans les prisons cloaques... Le "délit de hall d'immeuble", inventé par Vaillant, perfectionné par Sarkozy entre en fonction à Bagneux.

Ce ne sont plus des bavures "sécuritaires", c'est la politique du gouvernement.

C'est déjà le fascisme ? Pas encore, mais c'est déjà la sarkocratie. Un régime où les possédants peuvent tout et ne risquent rien (Elf, sang contaminé, HLM de Paris...), où la mère de toutes les violences : la violence sociale, celle de pouvoir licencier, précariser, pousser dans la misère, jeunes et vieux est la religion d'état fièrement assumée. En sarkocratie la répression policière et sécuritaire ne s'embarrasse plus de son camouflage démocratique, elle s'affirme fière et arrogante.

Alors ? Ne pas laisser tomber aucune victime, la résistance commence par là...

> Vers une criminalisation de l'immigration !

L'Assemblée nationale vient de voter la réforme tant annoncée de la double peine. Mais l'allègement relatif de cette loi inique — les exceptions subsistent, il suffit d'être qualifié de "terroriste" pour ne pas bénéficier de la réforme (chose assez courante de nos jours, une occupation de bâtiment public peut être qualifiée aujourd'hui d'entreprise terroriste...) — ne doit pas nous faire oublier ce qui l'accompagne, le durcissement du traitement des étrangers. De 12 jours, le placement en centre de rétention passe à 32 jours: la loi en fait des prisons à peine déguisées. Elle instaure un traitement informatique systématique des empreintes digitales pour les demandeurs de visa et soumet à l'arbitraire des mairies l'obtention des attestations d'accueil. Elle étend à cinq ans le délai avant d'avoir une carte de résident de dix ans. Un délit spécifique punit les mariages blancs à 5 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende. Le but avoué : expulser dans l'année 28 000 étrangers à coup de charters, renommés pour l'occasion vols groupés. Aggravant particulièrement les lois xénophobes Pasqua/Debré/Chevènement, le liberticide Sarkozy, nous promet une criminalisation de l'immigration, plongeant dans la clandestinité un nombre croissant de sans papiers.

> Record de surpopulation carcérale !

Les prisons françaises n'ont jamais été aussi surpeuplées, avec des taux de plus de 260 % pour certaines d'entre elles, et un allongement des peines sans cesse croissant. Dans 9 m² : 4 détenus coincés 20h/24h, locaux délabrés, douches au compte goutte, eau impropre à la consommation vu la vétusté des canalisations, soins qui tardent à venir, impossibilité de voir le psychiatre plus d'une fois par mois, sans compter la gestion musclée de l'institution où sévit l'arbitraire, brimades et vexations, déjà zone hors la loi, qui a le droit désormais d'intervenir cagoulée en tenue de bourreau. Horreur des 120 décès référencés en 2002 : "suicides" (7 fois plus qu'en milieu libre) ou morts suspects presque jamais élucidés ? Manifestations et grèves écrasées, fraudes répétées des transports en commun, jeunes dans un hall d'immeuble, ou solidarité envers les sans papiers sont passibles d'incarcération. La prison, rarement visitée par les nantis voyous, est l'épée de Damoclès d'une politique sécuritaire voulant asservir une population vouée à la misère et contrainte à accepter inégalité et précarisation. Outils d'une logique totalitaire de la gestion sociale, les prisons ne devraient pas exister !

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Raveur, bouge pas !! ➤ Dans la nuit du 19 juillet, des raveurs participant à un technival à la chapelle Sainte-Barbe(56) ont été très brutalement chargés par les C.R.S : 28 blessés, (dont 3 gendarmes), deux blessés graves parmi les jeunes : une côte enfoncée pour l'un et pire une main arrachée pour l'autre. A qui la faute ? Un riverain estime que "si la route n'avait pas été bloquée par les gendarmes, il n'y aurait pas eu d'affrontements". Le gardien du lieu de culte dit : "Je suis resté avec eux les trois jours. Ils ne m'ont jamais embêté et ils ont respecté le site. C'est plus propre qu'après les bigotes le jour du pardon".

➤ Un témoin à l'hôpital de Lorient : "J'ai été par hasard aux urgences ce matin où de nombreux raveurs ont été soignés hier. J'y ai vu un personnel choqué qui ne parlait que de la sauvagerie des forces de l'ordre : nombreuses blessures "étranges" : éclats de plastique, comme des balles qui auraient explosés dans la chair...". Source : <infozone_l@samizdat.net>

Tout ça pour empêcher que 40 000 jeunes écoutent leur musique !
Infos : www.freetekno.fr

Violences policières et délit de "hall d'immeuble" à Bagneux (92)

Le 6 juin Abdelaziz 30 ans est roué de coups pour avoir protesté alors qu'une voiture de police obstruait le passage du brancard transportant son père. Il est aujourd'hui inculpé pour outrage, rébellion, menace de mort... Le 8 juillet Kelly 15 ans, Claudie 18 ans et Sultan 16 ans, trois ados sans histoire, ont été interpellés vers 23h, et placés 17h en garde à vue. Après une partie de basket au stade municipal, ils échangent quelques mots devant chez eux, il fait chaud, et il n'y a pas d'école le lendemain. Pour cela ils sont en infraction. Ils risquent 2 mois d'emprisonnement et 3750 € d'amende, en vertu de la loi Sarkozy dite de la sécurité intérieure. Les habitants réagissent : une manifestation devant le commissariat avec remise de pétition de protestation, barbecue-sono à la cité des Brugnauts.

Info et soutien : tél. : 06 89 94 38 26, mail: banlieuesympa@voila.fr

À Paris XX^{ème}, squat rue des Couronnes

Le mercredi 16 juillet le concert avait bien débuté. Vers 1h du matin les flics ont investi la cour. Alors a commencé le matraquage systématique de la 60^{ème} de gens présents par une 40^{ème} de policiers en tenues de combat et une 10^{ème} de civils : les coups pour faire allonger tous le monde au milieu de la cour, les mains sur la tête. Matraques, pieds, poings et tonfas sont entrés en action. Ceux qui avaient été fouillés devaient dégager en vitesse et en baissant les yeux sous peine de se refaire matraquer. Il y a eu des arrestations.

Contact : du squat « le rez-de-chaussée » : rdc-info@squat.net, tél. : 01 43 58 56 74

À Rouen

Dans la nuit du 27 au 28 juin, un sitting pacifique était organisé sur le pont Guillaume le Conquérant par les intermittents présents au Festival Vivacité. La réaction des forces de l'ordre fût brutale. Une jeune comédienne de 24 ans à eu les dents de devant fracassées par un coup de bouclier volontaire et raciste de la part d'un CRS (elle est d'origine algérienne). La police, d'un cynique à toute épreuve, parle de charge passive : "les "bougnoles", on leur touche un cheveu et ils ont un article dans la presse". La même nuit, six intermittents interpellés arbitrairement ont subi les foudres des hommes en uniforme... : s'agit t'il d'une nouvelle politique de dialogue social de la part du gouvernement ?

Deux syndicalistes innocents... mais "politiquement coupables"

Les deux cheminots inculpés d'incendie volontaire, suite à la manifestation du 10 juin, "... sont "dispensés de peine", sans inscription au casier judiciaire ... mais déclarés "coupables". C'est clairement un jugement politique ! Plus que jamais, nous devons rester vigilants et lutter contre ce genre de provocation judiciaire, sans fondement, orchestré par le gouvernement Chirac, Raffarin, Sarkozy" – extrait du communiqué de SUD-Rail.

➤ SUR LE VIF

"Pour interpellé un motard... lui foncer dessus !"

Le 6 juillet. Lyon Vaise. J'attends au feu. À côté de moi, un motard anticipe le feu vert. Une voiture lui fonce dessus. Choc. Je sors porter secours. Trois hommes sortent de la voiture et viennent frapper le motard coincé sous sa moto. "Qu'est ce que vous faites?" "Il est recherché, nous l'arrêtons" "Quels que soient les motifs de l'interpellation, vous n'êtes pas autorisés à foncer sur un véhicule, ni à frapper un blessé !" Pas de brassards, pas de gyrophare... Au motard (debout, décasqué, menotté dans le dos), je me déclare témoin, lui dit mon nom ; il me crie le sien. Un des trois brandit sa carte de police. Le conducteur : "Vous avez vu, il tentait de prendre la fuite" "c'est lui qui nous a foncé dedans" (bis et en chœur tous les trois). Je suis bien décidée à témoigner d'une réalité contraire. Je dois attendre que des gradés arrivent : contrôle d'identité. Voiture et moto ont été déplacées et aucun service de soin sur les lieux. Le lendemain, je poste mon témoignage au Procureur de la République (recommandé + A/R). Appels de police : je suis convoquée au commissariat du 9^e pour une simple audition. Michel, de TÉMOINS, m'assiste. A la fin, un gradé vient lire mes déclarations et conclut par un aveu : "pour arrêter une moto, y'a qu'une solution : lui foncer dessus !" Où on est ?



➤ AGIR

Pétition : Non à l'occultation des crimes coloniaux français. (extraits)

Une proposition de loi vise à la "reconnaissance de l'œuvre positive de l'ensemble de nos concitoyens qui ont vécu en Algérie pendant la période de la présence française". Qu'y a-t-il de "positif" dans l'extermination et la torture de tous les Maghrébins, et des Algériens en particulier,

[...] dans l'exploitation économique... dans la véritable entreprise de destruction de la société paysanne, [...] ?

Non, nous ne voyons rien de "positif" là-dedans. Les méfaits de la colonisation française au Maghreb, et en particulier en Algérie, se font encore ressentir. La colonisation a disparu, le colonialisme est encore là.

texte complet à signer sur :

http://icietlabas.lautre.net/article.php3?id_article=18

Le procès de Ryad Kehila

Le jugement est mis en délibéré pour le 3 septembre. Soyons nombreux, donc, le mercredi 3 septembre à 15 heures au Tribunal. RER: Nanterre-Préfecture.